



23 mai 2007

C 12/2007

Communication au Conseil communal

(Séance du 23 mai 2007)

Route de la Chenaule – Réfection urgente de la chaussée

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ces derniers mois, la qualité du revêtement de la route de la Chenaule, qui est en fin de vie, s'est fortement dégradée et son état de surface est devenu dangereux dans les virages et les zones à forte pente.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de faire procéder aux travaux urgents de réfection du tronçon de la route de la Chenaule compris entre l'intersection de la route des Monts-de-Lavaux et la piste Vita.

Ces travaux consisteront en la mise en place d'un nouveau revêtement sur une longueur de 680 mètres (environ 4000 m² de tapis) qui favorisera l'adhérence des véhicules, ainsi que localement à des renforcements de la structure de la chaussée.

La route sera fermée à la circulation dès le lundi 21 mai et sera rouverte le lundi 16 juillet à 6h00.

La Ville profitera également de cette période d'interruption pour effectuer diverses tâches, telles que la sortie de pièces de bois par son équipe de bûcherons et la réfection de différents ouvrages d'évacuation des eaux.

Les autres réseaux pulliérans ne sont pas touchés par ce chantier.

Des itinéraires de remplacement ont été mis en place et des informations ont été publiées dans le quotidien « 24 Heures » du lundi 7 mai et dans le « Régional » du vendredi 11 mai.

Le financement de ces travaux est assuré par le compte 430.3142 « entretien du réseau routier », dans le cadre de la campagne annuelle de tapis.

LA MUNICIPALITE